

Point d'étape

N° 7 - AVRIL 2017


JES
FRANKLIN
FONDS DE DOTATION

REPÈRES

2 collégiens bénéficieront d'une bourse pour effectuer un séjour à l'étranger au 3^e trimestre.

200 participants à la Dictée pour la Classe Soleil.

300€ c'est le montant moyen des frais de concours remboursés aux élèves boursiers de prépas.

Édito

UNE DICTÉE POUR LA CLASSE SOLEIL

Le public du théâtre est bien studieux ce samedi après-midi. Les yeux rivés sur leur copie, les deux cents inscrits à « Une Dictée pour la Classe Soleil » sont concentrés sur le texte prononcé avec éloquence par Brigitte Fossey. C'est un extrait de « L'homme qui rit » de Victor Hugo, qu'on choisi Madame Hélène Bodenez et Madame Béatrice du Mesnil (professeurs au Grand collège et créatrices du site « Une dictée par jour »). Élèves de la 8^e à la Terminale, parents, grands-parents, anciens élèves, c'est pour offrir un voyage de fin d'année à la Classe Soleil qu'ils sont venus tester leur orthographe. Depuis quatre ans qu'existe la Classe Soleil, Élodie Boisson, son professeur, a un rêve : faire ce que fait tout professeur avec une classe ordinaire une sortie de fin d'année ! Bien plus qu'une simple promenade, cette sortie revêtirait pour Élodie et son équipe un véritable enjeu pédagogique : permettre aux enfants d'évoluer dans un environnement différent, découvrir le contact des animaux, quitter leur famille le



temps d'une nuit. Cette année, toutes les conditions semblaient réunies pour organiser ce séjour hors-les-murs, seul manquait le budget. Il était du devoir du Fonds JES-Franklin d'organiser l'événement qui permettrait de collecter la somme nécessaire à sa réalisation. C'est tout naturellement que l'exercice de la dictée s'est imposé. Toute la communauté éducative de l'établissement s'est mobilisée pour la Classe Soleil : préfets, professeurs, surveillants, membres du personnel, ainsi que la société de restauration Mille et un repas. En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, Alain Pochet avait convaincu Brigitte Fossey de venir généreusement mettre son talent au service de cette

cause. Et c'est avec beaucoup d'enthousiasme et d'implication qu'elle a prononcé la dictée, permettant à de nombreux candidats d'obtenir zéro faute. Des questions subsidiaires sont venues départager les meilleures copies. Pendant la vérification effectuée en coulisse par Madame Bodenez et Madame Dumontier, la maman de Denzel, élève de la classe Soleil, a donné un témoignage très émouvant sur les difficultés rencontrées par son fils et les joies des progrès accomplis de jour en jour. Une fois les subtilités orthographiques expliquées, les lauréats se sont vus remettre de magnifiques œuvres d'art réalisées par les élèves de la Classe Soleil. Grâce aux droits d'inscription



et aux dons effectués le rêve d'Élodie va pouvoir devenir réalité : six enfants autistes, leurs six accompagnateurs pédagogiques et leur professeur partiront deux jours au mois de juin en Normandie pratiquer des activités ludiques dans une ferme. Merci à tous les participants et aux donateurs pour leur générosité !

Claire Avelle, déléguée générale du Fonds JES-Franklin

PB : Retrouvez le texte de la dictée, la correction des questions subsidiaires et les photos sur www.jes-franklin.org.

Ça bouge

UN NOUVEL ASCENSEUR AU PETIT COLLÈGE

Un totem de verre se dressera en septembre à l'aplomb du bâtiment Ravier au Petit Collège. Cette tour de 10 m de hauteur accueillera en son sein un ascenseur qui desservira le bâtiment du sous-sol au 2^e étage.

Élèves, parents, professeurs en situation de handicap temporaire ou définitif pourront ainsi accéder aux deux niveaux de classes ainsi qu'au réfectoire. Une galerie, couverte de pavés de verre, permettra l'accès à l'espace de restauration sans avoir à modifier le plan des cuisines. Ces travaux seront aussi l'occasion de créer une salle à manger isolée pour les professeurs.

Ce dispositif sera complété par la création de sanitaires adaptés aux fauteuils roulants à chaque niveau. Enfin, la cour basse, située sur le côté du bâtiment Duvoisin, sera creusée pour rendre les différentes salles accessibles en rez-de-jardin. Avec ces travaux, tout le Petit Collège sera dorénavant accessible aux personnes à mobilité réduite.

Participation du Fonds JES-Franklin: 40000 €



Solidarité

ENCORE PLUS DE SOLIDARITÉ ENTRE LES FAMILLES

AVEC LE GEL DES FRAIS DE SCOLARITÉ ET LES RÉDUCTIONS POUR LES FAMILLES NOMBREUSES À PARTIR DU 3^e ENFANT, L'ASSOCIATION GESTIONNAIRE DE SAINT-LOUIS DE GONZAGUE, L'ASLG, A CONSIDÉRABLEMENT RENFORCÉ SA POLITIQUE D'ACCUEIL DES FAMILLES. DE SON CÔTÉ, LE FONDS JES-FRANKLIN A DÉCIDÉ D'ADAPTER LES CONDITIONS D'OBTENTION DES AIDES AUX BESOINS ACTUELS. FOCUS SUR L'AIDE AUX FAMILLES AVEC ARMELLE BOYER-VIDAL, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE SAINT-LOUIS DE GONZAGUE FRANKLIN.

Point d'Étape: Qui a droit à une aide du Fonds JES-Franklin pour le paiement de la scolarité ?

A. Boyer-Vidal: Tous les parents de Franklin, de la maternelle aux classes préparatoires, peuvent demander une aide au règlement de la scolarité. Selon leurs ressources, une partie des frais de scolarité peut être prise en charge par le Fonds JES-Franklin. Les dépenses liées aux voyages scolaires ou aux passages d'examen font l'objet d'une demande spécifique.

P.É: Combien de familles bénéficient-elles de l'aide du Fonds JES-Franklin ?

A.B-V: Aujourd'hui, trente-et-un enfants (hors préparatoires) pour dix-neuf familles, bénéficient de cette aide. C'est un peu moins que l'année dernière. L'ASLG s'est aperçue que les niveaux de barème ne répondaient plus aux situations économiques. Une nouvelle tranche apparaîtra à la rentrée de septembre. Parallèlement, le taux d'aide a été réévalué à la hausse. Ainsi, davantage de familles pourront bénéficier de ce soutien. Dans le calcul du quotient familial, la part d'une famille monoparentale (personne veuve ou célibataire) augmentera également. Il s'agit d'être au plus près des besoins des familles.

P.É: La procédure de demande n'est-elle pas trop compliquée ?

A.B-V: Nous avons à cœur de rendre le processus le plus simple possible. Les demandes d'aide sont envoyées juste avant la rentrée scolaire de septembre, avec les documents de facturation ; ce qui laisse un peu de temps pour constituer le dossier à retourner à M. Poupart. La confidentialité est totale. M. Poupart est le seul à avoir connaissance du dossier. Après vérification des documents, la réduction est accordée en fonction du barème.

P.É: Et pour les élèves des classes préparatoires ?

A.B-V: La scolarité de quinze élèves préparatoires boursiers est prise en charge, pour moitié ou intégralement, par le Fonds JES-Franklin. Par ailleurs, ces élèves peuvent bénéficier du remboursement des frais liés aux concours (transport et hôtel).

P.É: Pourquoi la solidarité entre les familles n'est-elle pas obligatoire à Franklin ?

A.B-V: Il est dans la tradition de Saint Louis de Gonzague de laisser le libre choix aux familles d'aider, selon ses possibilités, les uns et les autres. De plus, l'existence du Fonds JES-Franklin permet la déductibilité des dons à hauteur de 66 % du revenu imposable (60 % pour les entreprises) ce qui ne serait pas possible si la solidarité famille entrait dans la facture. ▸

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU: PAS D'IMPACT SUR LES DONS AUX ASSOCIATIONS

Prévu pour entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2018, le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu est inscrit dans la loi de finances pour 2017. Il vise à adapter le recouvrement de l'impôt aux événements de la vie, sans en modifier les règles de calcul.

À compter du 1^{er} janvier 2018, l'impôt sur le revenu sera donc prélevé directement sur le salaire, pension ou allocation de chaque contribuable.

En 2017, les Français paieront l'impôt avec le système actuel sur leurs revenus de 2016.

En 2018, ils seront prélevés à la source sur leurs revenus de 2018. Les contribuables acquitteront donc bien chaque année un impôt mais les revenus de 2017 (sauf revenus exceptionnels) ne seront toutefois pas pris en compte.

Que change le prélèvement à la source pour les dons aux associations ?

Rien, les dons effectués aux associations, fondations et fonds de dotations au cours de l'année 2017 seront pris en considération au moment de la déclaration de revenus effectuée au printemps 2018. La réduction d'impôt sera imputée au moment du solde de l'impôt à la fin de l'été 2018. Ainsi, tous les dons effectués en 2017 bénéficieront des mêmes réductions fiscales que les autres années. Comme les années précédentes, vous recevrez un reçu fiscal attestant de votre don.

(Source : associations.gouv.fr et France Générosités)

LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER!

19-20-21 MAI 2017

Journées Missionnaires sur le thème « Laudato Si'. Notre maison commune ». Retrouvez le stand du Fonds JES-Franklin au rez-de-chaussée du Grand Collège.

VENDREDI 24 NOVEMBRE 2017

Soirée de gala du Fonds JES-Franklin : une soirée pleine de surprises pour les donateurs du Fonds JES-Franklin et leurs amis.



Partenaire

Connaissez-vous la Fondation de Montcheuil ?

Il s'agit d'une fondation créée en 1984, pour soutenir les projets éducatifs et de formation en lien avec la Compagnie de Jésus. Elle porte le nom du Père Yves de Montcheuil, enseignant et chercheur, théologien jésuite, résistant, fusillé en 1944 à Grenoble après s'être engagé dans le maquis du Vercors.

La Fondation de Montcheuil soutient le Centre Sèvres - Facultés jésuites de Paris - qui forme en théologie et en philosophie des jésuites, des religieux, des laïcs du monde entier - près d'une soixantaine de nationalités parmi les 250 étudiants et les 1800 auditeurs libres qui suivent les 250 cours, ateliers, conférences, séminaires ou colloques. Un lieu de formation et d'approfondissement pour ceux et celles qui sont et seront les acteurs au service de l'Église et de la société.

La fondation de Montcheuil est aussi active pour aider la jeunesse

défavorisée et abandonnée du réseau des établissements scolaires sous tutelle de la Compagnie de Jésus (dont celle de Saint-Louis de Gonzague-Franklin). Depuis plus d'une vingtaine d'années, elle contribue au développement des écoles de production de Saint Étienne, Toulouse et Lens pour aider des jeunes à retrouver le chemin de la formation et du travail. Elle soutient des micro-lycées à Bordeaux et à Avignon, et bien d'autres projets portés par les établissements scolaires du primaire aux prépas. La Fondation de Montcheuil a le désir d'être toujours davantage au service de ce réseau éducatif pour permettre de répondre aux défis d'aujourd'hui. ▶

Visitez le nouveau site
www.fondation-montcheuil.org

NB : La Fondation de Montcheuil est habilitée à recevoir des dons déductibles de l'ISF.

Faites un don en ligne

Plus sûr qu'un chèque, plus rapide qu'un virement, sur www.jes-franklin.org, faites un don en toute sécurité.



Vous y trouverez aussi toute l'actualité du Fonds : les événements à ne pas manquer, une infographie et bien d'autres informations, encore.



JES-Franklin - www.jes-franklin.org
Pour tout renseignement :
Claire Avalle, déléguée générale
Tél. : 01 44 30 45 50 - solidarite@franklinparis.com

Saint Louis de Gonzague-Franklin
12 rue Benjamin-Franklin - 75116 Paris
Tél. : 01 44 30 45 50 - www.franklinparis.fr

Conception et réalisation : ANAKA
50 avenue de la Grande Armée - 75017 Paris
Tél. : 01 45 75 75 85 - www.anaka.fr

Photos : H. Bodenez ; C. Le Brethon ; DR ; Shutterstock

BON DE SOUTIEN AUX ACTIONS DE SOLIDARITÉ

Oui je soutiens les actions du Fonds de dotation JES-Franklin

Coupon-réponse à adresser à **Jésuite Éducation Solidarité-Franklin - 12 rue Benjamin-Franklin - 75116 PARIS**



FRANKLIN SAINT-LOUIS DE GONZAGUE



Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : OU :

Mail :

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression vous concernant par simple demande écrite.

Je vous adresse un don de

50 € 100 € 300 € 500 € Autre montant :

Parent d'élèves(s) en classe de : Ancien (année de sortie) : Ami

Parents d'anciens Grands-parents

Par chèque bancaire à l'ordre du Fonds JES-Franklin

Par virement bancaire : demander un rib par mail à solidarite@franklinparis.com

J'accepte de recevoir mon reçu fiscal par mail

Je laisse au Fonds JES-Franklin le soin d'affecter mon don en fonction des projets en cours.

Date : Signature :